

Discussion

Bien que certaines tendances puissent être dégagées, il est difficile de réellement cerner le profil des propriétaires intéressés par la faune. Même s'il est probable que l'intérêt des propriétaires varie sur une base régionale, le fait que les questions posées diffèrent en fonction des régions ou qu'elles n'aient pas été posées dans certaines régions. Ce document **dresse** un portrait qui peut être erroné. L'analyse portera plutôt sur les traits communs des propriétaires dont l'intérêt est similaire.

Les propriétaires récréatifs

En ce qui concerne les propriétaires dont les objectifs de possession visent la récréation et le divertissement, ceux-ci se révèlent être une classe de propriétaires financièrement aisée et qui réside loin de leurs boisés. Ces propriétaires font peu d'aménagement forestier et lorsqu'ils en réalisent, il est perçu comme un loisir. Ces propriétaires ne semblent pas constituer une clientèle réelle pour les programmes de formation et les programmes d'aide visant l'aménagement forestier. Ils manquent de temps et les conditions associées à un programme d'aide semblent trop restrictives pour le type de travaux qu'ils entreprennent.

Pour cette classe de propriétaires, il serait préférable de viser l'application de saines pratiques et/ou la conservation plutôt que l'aménagement d'habitats fauniques. Afin d'informer ces propriétaires des bonnes pratiques d'intervention, il est important qu'ils aient facilement accès à des sources d'information. En effet, il est peu probable que ces propriétaires recherchent de l'information auprès des organisations actives en forêt privée. De plus, étant donné que ces propriétaires résident loin de leurs boisés, les informations visant cette clientèle ne peuvent être véhiculées par les journaux régionaux. En ce sens, l'envoi direct d'information aux propriétaires forestiers concernés semble être une avenue préférable. Les informations véhiculées ne devraient pas être trop techniques et elles devraient viser le respect de saines pratiques d'intervention et des règlements municipaux et la préservation des ressources. De plus, des informations sur l'aménagement des boisés pour la pratique d'activités récréatives représenteraient une façon de développer l'intérêt de ces propriétaires pour l'aménagement forestier.

Les propriétaires chasseurs

Le profil des propriétaires intéressés par la chasse semble varier en fonction des régions. Dans certaines régions, leur salaire est plus élevé et ils sont plus âgés alors que dans d'autres, il est moins élevé et la proportion de retraités est moindre. Généralement, ils ne possèdent pas une perception négative des coupes forestières. Ces propriétaires aménagent leur forêt et ils souhaitent entreprendre de nombreux travaux au cours des prochaines années. Ils bénéficient d'information via les organismes actifs en forêt privée. De plus, en raison de leur perception moins négative des impacts des coupes forestières pour la faune, il semble qu'ils soient mieux informés du rôle des coupes forestières dans l'aménagement d'habitat faunique. Par contre, cette

classe de propriétaires gagnerait à être informée sur les techniques de préservation des habitats pour certaines espèces.

La mise sur pied d'un programme d'aide à l'aménagement faunique constituerait sans doute une façon d'augmenter la réalisation de travaux forestiers pour cette catégorie de propriétaires. De plus, pour faciliter le transfert de connaissance et d'information auprès de ces propriétaires, il serait intéressant de considérer de faire circuler l'information via les associations de chasseurs. Ces structures semblent bien organisées et il serait sans doute plus facile d'informer les propriétaires chasseurs via les outils déjà en place. En effet, ces propriétaires ne présentent pas d'intérêt réel pour la formation et ils sont peu actifs dans la mise en marché.

Les propriétaires intéressés par un programme d'aide à l'aménagement de la faune

Ces propriétaires possèdent un revenu d'emploi élevé, ils sont jeunes et scolarisés. Leurs objectifs de possession visent plutôt le long terme et la pratique d'activités récréatives. Ils utilisent aussi leurs boisés pour réaliser des activités à caractère multiresources et ils conservent leurs boisés ou y préservent la faune. En terme d'aménagement forestier, ils sont nombreux à détenir le statut de producteur, à retenir les services de conseillers forestiers et ils ont l'intention de réaliser de nombreux travaux d'aménagement forestier. Par contre, la principale raison évoquée pour ne pas réaliser de travaux est le manque de temps. Les incitatifs à l'aménagement auxquels ils sont sensibles comportent autant des éléments de préservation des ressources que des incitatifs financiers. Enfin, ils présentent un certain intérêt pour la formation.

Afin de stimuler l'aménagement des habitats fauniques par cette classe de propriétaires, la mise sur pied d'un programme d'aide est un critère majeur. De plus, ils semblent disposés à essayer de nouvelles techniques d'aménagement. Par contre, en raison de leur profil, il serait important que les conseillers forestiers ou les groupements soient à même de fournir des services à caractère faunique. Ces propriétaires ne disposent pas de temps pour réaliser des travaux d'aménagement, mais ils possèdent un intérêt. Ainsi, ils doivent pouvoir compter sur les organisations actives en forêt privée pour réaliser ces aménagements. Ces organisations devront être informées et sensibilisées à la mise en valeur de la faune en forêt privée étant donné qu'elle constitue le lien entre un tel programme et sa clientèle.

Les propriétaires qui préservent la faune ou une partie de leurs boisés

De façon générale, ces propriétaires ont un niveau de scolarité peu élevé et ils ont tendance à résider sur leur boisé. Leurs objectifs de possession visent le long terme et l'utilisation de leurs boisés est plutôt contemplative. Ces propriétaires ne sont pas aménagistes et ils réalisent peu de travaux forestiers. Par contre, dans certaines régions, ils manifestent un intérêt pour réaliser éventuellement des travaux forestiers. Ces propriétaires sont réceptifs à modifier leurs méthodes de récolte pour protéger l'ensemble des ressources du milieu forestier. Par contre, étant donné qu'ils sont peu actifs dans l'aménagement de leurs boisés, cette modification des méthodes de récolte découle davantage d'une perception qu'ils ont des coupes forestières et d'un souhait que

les propriétaires aménagistes modifient leurs méthodes d'aménagement. De plus, ces propriétaires ne semblent pas démontrer un intérêt marqué pour la formation.

Il est peu probable que ces propriétaires par différents incitatifs soient motivés à réaliser des travaux d'aménagement. De plus, dans un contexte de certification des pratiques sylvicoles, il est important qu'une portion des boisés privés soit vouée à la conservation. La contribution de cette classe de propriétaires devrait plutôt se tourner vers la conservation et la préservation des ressources. En fait, ces propriétaires représentent une clientèle réelle pour les programmes de conservation des écosystèmes forestiers exceptionnels, des milieux humides et des habitats des espèces animales menacées. L'implication de ces propriétaires devrait plutôt être orientée vers la signature d'ententes de conservation.

Les propriétaires qui possèdent un intérêt pour une formation sur l'aménagement faunique

Les propriétaires intéressés par une formation sur l'aménagement faunique sont généralement scolarisés, occupent des postes de cadre, résident loin de leurs boisés et possèdent des boisés de petites superficies. Les objectifs de possession de ces propriétaires sont orientés vers le long terme et ils utilisent leurs boisés pour y pratiquer des activités multiresources. Ces propriétaires semblent peu actifs dans l'aménagement forestier non pas par conviction, mais plutôt par manque de temps. En fait, ils ont plusieurs projets d'aménagement forestier. Par ailleurs, les propriétaires intéressés par la formation démontrent aussi un intérêt plus grand pour les investissements associés à la conservation de la faune, à la randonnée et l'observation, à la production de sirop d'érable et à la cueillette de petits fruits.

De plus, bien que cette catégorie ait été établie sur la base d'un intérêt pour une formation orientée vers la faune ou l'aménagement multiresources, c'est plutôt l'intérêt pour la formation en général qui rassemble ces propriétaires. En fait, ces propriétaires semblent intéressés par l'ensemble des sujets de formation. Certaines données indiquent que les propriétaires intéressés par la formation sont aussi les propriétaires qui sont déjà le mieux informés. Or, bien que ces propriétaires ne soient pas nécessairement les plus actifs dans leurs boisés à l'heure actuelle, il est important de développer des produits qui répondent à leurs besoins. Ainsi, ils seront informés, posséderont déjà les principales notions pour effectuer des aménagements forestiers qui respectent les saines pratiques et mettent en valeur les habitats fauniques et ils créeront des liens avec les organismes actifs en forêt privée.

Les propriétaires prêts à modifier leur méthode de coupes pour préserver la faune

Les propriétaires intéressés à modifier leurs méthodes de récolte pour protéger la faune sont difficilement identifiables au niveau démographique bien qu'ils semblent légèrement plus jeunes. Ces propriétaires possèdent des boisés pour produire du bois à des fins personnelles. Ils visent un aménagement à long terme. Ils ont de très nombreux projets d'aménagement forestier et ont réalisé plusieurs travaux. L'analyse des rapports des sondages régionaux permet de supposer

que les propriétaires qui sont prêts à modifier leurs méthodes de récolte pour protéger la faune sont des propriétaires actifs en aménagement forestier. En effet, les propriétaires qui étaient moins réceptifs à modifier leurs méthodes de récolte étaient des propriétaires inactifs qui considèrent que leurs activités n'affectent pas les ressources et qu'ils n'ont pas besoins de les modifier.

La formation n'a pas été identifiée comme un moyen de transfert de connaissance pour ces propriétaires. En fait, ces propriétaires ont tendance à avoir recours aux conseillers forestiers, et pour réaliser les travaux et pour bénéficier de conseils. En ce sens, le transfert de connaissance sur le respect de saines pratiques et l'aménagement d'habitats fauniques devrait passer par les conseillers pour rejoindre cette classe de propriétaires.

Conclusion

En résumé, les propriétaires intéressés par la faune se distinguent de l'ensemble des propriétaires par les caractéristiques suivantes :

- Ils demeurent loin de leurs boisés
- Ils possèdent de plus petites superficies forestières
- Ils ont tendance à être plus scolarisés
- Ils sont davantage cadre qu'agriculteur
- Ils se réfèrent aux conseillers forestiers
- Ils recherchent un lieu récréatif
- Ils ont des objectifs de possession qui visent le long terme plutôt que le court terme et orientés vers l'aspect récréatif plutôt que l'exploitation forestière
- Ils réalisent des travaux d'aménagement principalement pour augmenter l'accessibilité à leurs boisés et pour produire du bois de chauffage
- Ils semblent dans une certaine mesure intéressés par l'aménagement forestier, mais ils disposent de moins de temps
- Ils sont incités à l'aménagement forestier par la protection des ressources plutôt que par des incitatifs financiers
- Ils sont jeunes et n'hésitent pas à essayer de nouvelles techniques d'aménagement
- Ils sont intéressés par la formation en nombre limité et cet intérêt est associé aux propriétaires qui sont scolarisés

Pour favoriser l'aménagement d'habitats fauniques auprès de ces propriétaires et le respect de saines pratiques d'intervention, le transfert de connaissance est primordial. Pour ce faire, de nouveaux moyens pour rejoindre les propriétaires devraient être développés par des associations avec des partenaires non traditionnels (organisation de chasseur et de conservation). La formation est un moyen efficace, mais qui rejoint une clientèle limitée. L'envoi d'information à une clientèle ciblée serait plus efficace. De plus, les conseillers forestiers semblent être le lien privilégié pour rejoindre les propriétaires déjà actifs en aménagement forestier.

Ces organisations devront développer de nouveaux outils axés sur la faune, sur le développement d'activités récréatives et à caractère multiressources pour augmenter l'aménagement des habitats fauniques. En offrant de tels services, les organisations pourront développer de façon accessoire l'intérêt de ces propriétaires pour l'aménagement forestier.

Liste de référence

Agence de mise en valeur des forêts privées de la région **Laurentides**. 1999. Enquête auprès des propriétaires de la région des Laurentides. Agence de mise en valeur des forêts privées de la région Laurentides.

Demers, Gobeil, Mercier et Associés Inc. 1999. Analyse des résultats de l'enquête réalisée auprès des propriétaires forestiers de **Lanaudière**. Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière.

Demers, Gobeil, Mercier et Associés Inc. 1999. Analyse des résultats de l'enquête réalisée auprès des propriétaires forestiers de la **Montérégie**. Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Montérégie.

Impact recherche. 1999. Sondage auprès des propriétaires de lots boisés. Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la **Chaudière**.

Impact recherche. 1999. Sondage auprès des propriétaires de lots boisés. Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des **Appalaches**.

Impact recherche. 1999. Sondage auprès des propriétaires de lots boisés, volet 2 : région de la **Côte-Nord**, Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec.

Impact recherche. 1999. Sondage auprès des propriétaires de lots boisés, volet 1 : région de **Québec**, Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec.

Nadeau, S. 2001. Les propriétaires forestiers et leur forêt : Portrait de la situation dans quelques régions du Québec. Documentation relative à la base de données finales. Service canadien des forêts-Ressources naturelles Canada.

Nadeau, S. 2001. Les propriétaires forestiers et leur forêt : Portrait de la situation dans quelques régions du Québec. Fédération des producteurs de bois du Québec, Regroupement des Sociétés d'aménagement, ministère des Ressources naturelles du Québec, Société de la faune et des parcs du Québec, Fondation de la faune du Québec.

Réseau Circum. 1999. Enquête auprès des propriétaires de boisés de l'**Estrie**, Rapport final. Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.

Réseau Circum. 1999. Enquête auprès des propriétaires de boisés de la **Mauricie**. Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes.

Réseau Circum. 1999. Enquête auprès des propriétaires de boisés de l'**Outaouais**. Agence régionale de mise en valeur des forêts privées outaouaises.

